

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS
ARRETEE AU 30/06/2007**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2007.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.346.082, un actif net D : 2.322.220 et un bénéfice de la période de D : 22.951.

Opinion sur les états financiers :

- 1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2007, comprenant le bilan, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 4- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 Juillet 2007

Le Commissaire aux Comptes
FINOR

**BILAN
arrêté au 30 / 06 / 2007**

	ACTIF	Note	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
AC 1-	Portefeuille-titres	4	1 751 409	2 106 132	1 520 717
a-	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		259	222	222
b-	Obligations et valeurs assimilées		1 650 476	2 005 358	1 419 822
c-	Titres des Organismes de Placement Collectif		100 674	100 552	100 673
AC 2-	Placements monétaires et disponibilités		594 655	534 866	529 189
a-	Placements monétaires	6	577 293	519 170	514 382
b-	Disponibilités		17 362	15 696	14 807
AC 3-	Créances d'exploitation		18	2 326	3 916
	Autres actifs		-	-	-
	TOTAL ACTIF		2 346 082	2 643 324	2 053 822
	PASSIF				
PA 1-	Opérateurs créditeurs	8	4 981	5 926	4 835
PA 2-	Autres créditeurs divers	9	18 881	1 931	1 692
	TOTAL PASSIF		23 862	7 857	6 528
	ACTIF NET				
CP 1-	Capital	12	2 279 147	2 580 155	1 963 840
CP 2-	Sommes distribuables				
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
b-	Sommes distribuables de l'exercice		43 073	55 312	83 454
	ACTIF NET		2 322 220	2 635 467	2 047 294
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 346 082	2 643 324	2 053 822

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 / 06 / 2007

Libellé	Note	Période du 01/04 au 30/06/2007	Période du 01/01 au 30/06/2007	Période du 01/04 au 30/06/2006	Période du 01/01 au 31/12/1998	Période du 01/01 au 30/06/2006	Année 2006
Revenus du portefeuille-titres	5	25 389	49 670	29 727	263 026	63 654	117 630
a- Dividendes		-	-	-	109 358	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 433	47 068	29 176	153 668	63 103	115 758
c- Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 956	2 602	551		551	1 872
Revenus des placements monétaires	7	3 083	6 438	8 023	122 945	15 235	24 840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 472	56 108	37 750	385 971	78 889	142 470
Charges de gestion des placements	10	(5 860)	(11 517)	(6 972)	(83 307)	(14 701)	(26 984)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 612	44 591	30 778	302 664	64 188	115 486
PR 3- Autres produits		-	-	-	-	-	-
CH 2- Autres charges	11	(586)	(1 152)	(680)	(3 187)	(1 450)	(2 679)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 026	43 439	30 098	299 477	62 738	112 807
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation		(540)	(366)	(4 720)	136 208	(7 426)	(29 353)
SOMMES DISTRIBUTIBLES DE LA PERIODE		21 486	43 073	25 378	435 685	55 312	83 454
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		540	366	4 720	(136 208)	7 426	29 353
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(1 288)	(2 607)	(1 956)	246 348	(3 897)	(3 631)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 213	3 135	-	(15 460)	2 402	7 643
RESULTAT DE LA PERIODE		22 951	43 967	28 142	530 365	61 243	116 819

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30 / 06 / 2007

	Période du 01/04	Période du 01/01	Période du 01/04	Période du 01/01	Année 2006
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	22 951	43 967	28 142	61 243	116 819
a- Résultat d'exploitation	22 026	43 439	30 098	62 738	112 807
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 288)	(2 607)	(1 956)	(3 897)	(3 631)
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 213	3 135	-	2 402	7 643
AN 2- DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	-	-
AN 3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(20 403)	230 959	(280 252)	(683 501)	(1 327 250)
a- Souscriptions					
- Capital	369 530	1 231 668	436 685	1 475 599	2 153 472

	- Régularisation des sommes non distribuables	6 672	6 843	2 144	2 315	30 950
	- Régularisation des sommes distribuables	736	41 884	44 776	94 079	117 142
	- Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b-	Rachats					
	- Capital	(388 649)	(1 009 862)	(701 194)	(2 124 576)	(3 399 315)
	- Régularisation des sommes non distribuables	2 822	2 676	(29 282)	(29 413)	(83 004)
	- Régularisation des sommes distribuables	(11 514)	(42 250)	(33 381)	(101 505)	(146 495)
	- Droits de sortie	-	-	-	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	2 548	274 926	(252 110)	(622 258)	(1 210 431)
AN 4-	ACTIF NET					
a-	En début de période	2 319 672	2 047 294	2 887 577	3 257 725	3 257 725
b-	En fin de période	2 322 220	2 322 220	2 635 467	2 635 467	2 047 294
AN 5-	NOMBRE D' ACTIONS					
a-	En début de période	59 849	53 309	77 723	88 620	88 620
b-	En fin de période	59 330	59 330	70 226	70 226	53 309
	VALEUR LIQUIDATIVE	39,141	39,141	37,528	37,528	38,404
AN 6-	TAUX DE RENDEMENT	0,99%	1,92%	1,01%	2,09%	4,47%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2007

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2007, à D: 1.751.409, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2007	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		358	259	0,01%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		358	259	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	259	0,01%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 609 846	1 650 476	71,07%
Obligations des sociétés		255 000	257 834	11,10%
SKANES BEACH 2003 A	1500	120 000	120 399	5,18%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	35 000	35 341	1,52%
AMEN BANK 2006	1000	100 000	102 094	4,40%
Bons du Trésor Assimilables		1 354 846	1 392 642	59,97%
BTA 04 2014 7.50%	722	756 359	760 957	32,77%
BTA 10 2013 6.10%	150	147 165	153 076	6,59%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	478 609	20,61%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 674	4,34%
Parts des Fonds Communs de créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 674	4,34%
Total		1 710 204	1 751 409	75,42%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.389 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2007, contre D: 29.727 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2006, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2007	Trimestre 2 2006
Dividendes		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	-	25 866
des actions et valeurs assimilées non admises à la cote	-	-
des titres OPCVM	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 552	4 083
- primes de remboursement		
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	19 881	25 093
Revenus des titres des Organismes de Placement		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 956	551
TOTAL	25 389	29 727

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2007 à D : 577.293 contre D: 519.170 au 30.06.2006, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2007	% Actif net
Dépôt à vue		328 093	329 814	14,20%
Amen bank posteur		328 093	329 814	14,20%
Billets de trésorerie	250 000	246 090	247 479	10,66%
CIL au 25/12/2007 à 6,4%	100 000	97 519	97 561	4,20%
STE SNA au 05/07/2007 à 6,2%	150 000	148 570	149 918	6,46%
Total général	250 000	574 183	577 293	24,86%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2007 à D : 3.083, contre D : 8.023, pour la période allant du 01.04 au 30.06.2006, et présente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2007 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2007	Trimestre 2 2006
Intérêts des bons du trésor à court terme (BTC)	-	-
Intérêts des dépôts à vue	1 694	3 021
Intérêts des billets de trésorerie	1 389	5 002
TOTAL	3 083	8 023

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2007 à D:4.981 contre D: 5.926 au 30.06.2006 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier avril au 30 juin 2007 qui se détaille ainsi :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>
Montant HT	4 966	5 908
TVA	894	1 064
TOTAL	5 860	6 972
Retenue à la source	879	1 046
Net à payer	4 981	5 926

Note 9 : Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2007 à D: 18.881 contre D: 1.931 au 30.06.2006 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>
Redevance CMF	197	220
Retenues à la source à payer	879	1 046
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Juin	17 140	-
Autres	665	665
	18 881	1 931

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2007 à D: 5.860 contre D: 6.972 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 2ème trimestre 2007.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2007 à D: 586 contre D: 680 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2007, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2006</u>	
Montant	1 963 840
Nombre de titres	53 309
Nombre d'actionnaires	599
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	1 231 668
Nombre de titres émis	33 434
Nombre d'actionnaires nouveaux	206
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(1 009 862)
Nombre de titres rachetés	(27 413)
Nombre d'actionnaires sortants	(246)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 607)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions titres	3 135
Régularisation des sommes non distribuables	93
Résultats antérieurs incorporés au capital	83 454
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	9 426
<u>Capital au 30.06.2007</u>	
Montant	2 279 147
Nombre de titres	59 330
Nombre d'actionnaires	559